1K Clear Acrylic

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 06/19/2017 Date de révision: 06/19/2017 Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : 1K Clear Acrylic

Code du produit : 3680058 / REZ927

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Finition d'automobile

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant
Peter Kwasny GmbH
Heilbronner Str. 96
Gundelsheim, 74831 - Germany
T 49(0) 6269-95-20

Distributeur
Peter Kwasny Inc
400 Oser Ave , Suite 1650
Hauppauge, NY 11788
T 1-844-726-6330 (toll free North America)

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 352-323-3500 (24 hr)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Flam. Aerosol 1
Press. Gas (Liq.)
Eye Irrit. 2A
Carc. 2
Repr. 2
Simple Asphy

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :

GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement (GHS) : Danger

Mentions de danger (GHS) : Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut déplacer de l'oxygène et causer une suffocation rapide.

Conseils de prudence (GHS) : Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Acétate de n-butyle	(n° CAS) 123-86-4	22,29
Acétone	(n° CAS) 67-64-1	19,33
Propane	(n° CAS) 74-98-6	15,89
Butane	(n° CAS) 106-97-8	14,04
Alcool isopropylique	(n° CAS) 67-63-0	8,77
Acétate d'éthyle	(n° CAS) 141-78-6	2,50
Xylène, isomères mixtes, purs	(n° CAS) 1330-20-7	2,34
Ethylbenzène	(n° CAS) 100-41-4	0,59

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : En cas d'irritation cutanée: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène. Symptômes de carence en oxygène comprennent la difficulté à respirer, maux de tête, des étourdissements, des nausées, une perte de conscience ou la mort.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Dioxyde de carbone (CO_2).

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Aérosol extrêmement inflammable. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

Danger d'explosion : La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Réactivité : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. Évacuer la zone.

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Refroidir les contenants exposés à l'incendie avec de l'eau pulvérisée. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent cheminer loin du point d'émission, avant de s'enflammer avec retour vers leur source.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Écarter toute source éventuelle d'ignition. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédés de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Déchets dangereux par suite de risque explosion.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur. Conserver dans un endroit à l'abri du feu. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Tenir à l'écart des matières incompatibles.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Acétate de n-butyle (123-86-4)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	50 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	150 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	710 mg/m³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	150 ppm

Acétate de n-butyle (123-86-4)		
IDLH	US IDLH (ppm)	1700 ppm (10% LEL)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	710 mg/m³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	150 ppm
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m³)	950 mg/m³
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	200 ppm

Acétone (67-64-1)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	250 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	500 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	2400 mg/m³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	1000 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	2500 ppm (10% LEL)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	590 mg/m³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	250 ppm

Propane (74-98-6)		
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	1800 mg/m³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	1000 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	2100 ppm (10% LEL)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	1800 mg/m³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	1000 ppm

Butane (106-97-8)		
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	1000 ppm (explosion hazard)
IDLH	US IDLH (ppm)	1600 ppm (>10% LEL)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	1900 mg/m³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	800 ppm

Alcool isopropylique (67-63-0)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	200 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	400 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	980 mg/m³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	400 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	2000 ppm (10% LEL)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	980 mg/m³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	400 ppm
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m³)	1225 mg/m³
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	500 ppm

Acétate d'éthyle (141-78-6)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	400 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	1400 mg/m³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	400 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	2000 ppm (10% LEL)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	1400 mg/m³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	400 ppm

Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	100 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	150 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	435 mg/m³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	100 ppm

Ethylbenzène (100-41-4)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	435 mg/m³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	100 ppm
IDLH	US IDLH (ppm)	800 ppm (10% LEL)
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	435 mg/m³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	100 ppm
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m³)	545 mg/m³
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	125 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection oculaire : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

Autres informations : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Liquide
Apparence	:	Aérosol
Couleur	:	Limpide
Odeur	:	Caractéristique
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	:	< -18 °C (-0.4 °F)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aérosol extrêmement inflammable.
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	Aucune donnée disponible
Masse volumique	:	0,775 g/cm³
Solubilité	:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique	:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne pas brûler. Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Étincelles. Flamme nue. Rayons directs du soleil. Surchauffe. Matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Matières oxydantes. Acides. Alcalis.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	:	Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	:	Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	:	Non classé.

Acétate de n-butyle (123-86-4)	
DL50 orale rat	10768 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 17600 mg/kg
CL50 inhalation rat	390 ppm/4h

Acétone (67-64-1)	
DL50 orale rat	5800 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 15700 mg/kg
CL50 inhalation rat	50100 mg/m³ (Exposure time: 8 h)

Propane (74-98-6)	
CL50 inhalation rat	658 mg/l/4h

Butane (106-97-8)	
CL50 inhalation rat	658 g/m³ (Exposure time: 4 h)

Alcool isopropylique (67-63-0)	
DL50 orale rat	5045 mg/kg
DL50 cutanée lapin	4059 mg/kg
CL50 inhalation rat	72600 mg/m³ (Exposure time: 4 h)

Acétate d'éthyle (141-78-6)	
DL50 orale rat	5620 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 18000 mg/kg

Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
DL50 orale rat	3500 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 4350 mg/kg
CL50 inhalation rat	29,08 mg/l/4h

Ethylbenzène (100-41-4)	
DL50 orale rat	3500 mg/kg
DL50 cutanée lapin	15400 mg/kg
CL50 inhalation rat	17,4 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer.

Alcool isopropylique (67-63-0)	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Ethylbenzène (100-41-4)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme
Statut NTP (National Toxicology Program)	1 - Preuves de cancérogénicité
Figure sur la liste de l'OSHA en tant que substance carcinogène	Oui

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

1K Clear Acrylic	
Vaporisateur	Aérosol

Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène. Symptômes de carence en oxygène comprennent la difficulté à respirer, maux de tête, des étourdissements, des nausées, une perte de conscience ou la mort.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Acétate de n-butyle (123-86-4)	
CL50 poisson 1	100 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Lepomis macrochirus [static])
CL50 poissons 2	17 - 19 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])

Acétone (67-64-1)	
CL50 poisson 1	4,74 - 6,33 ml/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss)
CE50 Daphnie 1	10294 - 17704 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
CL50 poissons 2	6210 - 8120 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])
CE50 Daphnie 2	12600 - 12700 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)

Alcool isopropylique (67-63-0)	
CL50 poisson 1	9640 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CE50 Daphnie 1	13299 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 poissons 2	11130 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [static])

Acétate d'éthyle (141-78-6)	
CL50 poisson 1	220 - 250 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CE50 Daphnie 1	560 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [Static])
CL50 poissons 2	484 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [flow-through])

Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
CL50 poisson 1	13,4 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CE50 Daphnie 1	3,82 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: water flea)
CL50 poissons 2	2,661 - 4,093 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static])
CE50 Daphnie 2	0,6 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Gammarus lacustris)

Ethylbenzène (100-41-4)	
CL50 poisson 1	11,0 - 18,0 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static])
CE50 Daphnie 1	1,8 - 2,4 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 poissons 2	4,2 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [semi-static])

12.2. Persistance et dégradabilité

1K Clear Acrylic	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

1K Clear Acrylic	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Acétate de n-butyle (123-86-4)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	1,81 (at 23 °C)

Acétone (67-64-1)	
BCF poissons 1	0,69
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,24

Propane (74-98-6)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	2,3

Butane (106-97-8)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	2,89

Alcool isopropylique (67-63-0)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,05 (at 25 °C)

Acétate d'éthyle (141-78-6)	
BCF poissons 1	30
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,6

Xylène, isomères mixtes, purs (1330-20-7)	
BCF poissons 1	0,6 - 15
Coefficient de partage n-octanol/eau	2,77 - 3,15

Ethylbenzène (100-41-4)	
BCF poissons 1	15
Coefficient de partage n-octanol/eau	3,2

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage.

Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

N° ONU (DOT/TMD)	:	UN1950
Désignation officielle pour le transport (DOT/TMD)	:	Aérosols
Classe (DOT/TMD)	:	Classe 2.1 - Gaz inflammables 49 CFR 173.115
Étiquettes de danger (DOT/TMD)	:	

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - É-U

California Proposition 65 - AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à l'éthylbenzène, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16: Autres informations

Date de révision	:	06/19/2017
Autres informations	:	Aucun.
Préparé par	:	Nexreg Compliance Inc. www.Nexreg.com

SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.